

Entre histoire et récit allégorique : *Le Chevalier délibéré* d'Olivier de La Marche

C'est en avril 1483, à l'âge déjà vénérable de soixante ans¹, qu'Olivier de La Marche compose son récit allégorique intitulé *Le Chevalier délibéré*. À cette époque, il n'a pas encore achevé la rédaction de ses *Mémoires*, qui ne seront terminées qu'en 1490, avec la copieuse introduction qu'il ajoute à son œuvre historique à l'intention du futur Philippe le Beau, dont il deviendra le précepteur l'année suivante, en 1484.

Impressionné par la mort de son maître Charles le Téméraire, tué au combat à Nancy, le 6 janvier 1477, dans des circonstances assez peu glorieuses pour un prince de son rang², La Marche est fait prisonnier à l'issue de cette bataille et ne doit son élargissement qu'au versement d'une rançon de quatre mille écus. Plus que la défaite bourguignonne devant la suprématie stratégique du retors Louis XI, c'est la faillite de la politique ducale et surtout la disparition du prince qui avait fait sa carrière et l'avait entouré de son affection qui frappent la conscience du chevalier-historien³. La relation qu'il laisse dans ses *Mémoires* du désastre de Nancy ne suffit pas à apaiser sa conscience. En écrivain enclin à moraliser, qui assimile volontiers les souffrances du guerrier au supplice du

1 — Cf. René Ménége, « Le voyage délibéré du chevalier de La Marche », dans *Senefiance*, 2, 1976, p. 211.

2 — Cf. Jean Devaux, « La fin du Téméraire... ou la mémoire d'un prince ternie par l'un des siens », dans *Le Moyen Âge*, 95, 1989, p. 105-112.

3 — Cf. Jacques Lemaire, « L'homme de guerre au Moyen Âge finissant. Le cas d'Olivier de La Marche », dans *Le Monde des héros dans la culture médiévale*, éd. Danielle Buschinger et Wolfgang Spiewok, Greifswald, Reineke Verlag, 1994, (Greifswalder Beiträge zum Mittelalter, 20), p. 156.

Christ⁴, La Marche entend tirer des leçons éthiques profitables à ses contemporains des événements douloureux qu'il vient de vivre et, dans la perspective d'une soumission étroite aux prescriptions du catholicisme, s'engage à rappeler, sur le modèle du *Pas de la Mort* d'Aimé de Montjesoye, qu'il cite *expressis verbis* dans son poème allégorique⁵, la grandeur de la vie chevaleresque et, au prix d'un anachronisme inconscient, la précellence de la civilisation du duché de Bourgogne.

Comme l'a souligné avec pertinence le récent éditeur de l'ouvrage, l'Américain Carleton Carroll, *Le Chevalier délibéré* est demeuré longtemps un écrit déprisé et incompris⁶. La critique l'a tenu en piètre estime. Gaston Paris n'y a vu d'intérêt que pour le « curieux des vieilles mœurs »⁷ et Henri Stein, le biographe de La Marche, considère que, faute d'inspiration, le « poète est loin de valoir le chroniqueur »⁸. Alors que Pierre Champion écarte délibérément le nom de La Marche de son *Histoire poétique du quinzième siècle*⁹, Robert Bossuat émet des doutes sur ses qualités de rhétoricien¹⁰ et Jean Dufournet le tient pour « un poète de cour sans inspiration »¹¹. Dans son beau livre sur *Le Thème de la mort dans la poésie française de 1450 à 1550*, Christine Martineau-Genieys (p. 258) le juge comme un écrivain « attardé », qui s'est contenté de reprendre une thématique funèbre antérieurement exploitée par Pierre Michault et Aimé de Montjesoye¹². Plus tragiquement, divers lecteurs du poème allégorique de La Marche (Henri Stein¹³ et Robert Bossuat¹⁴, en particulier) ont commis une singulière erreur d'in-

4 — Cf. Jean Devaux, « Le culte du héros chevaleresque dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche », dans *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XV^e s.)*, 41, 2001, p. 63.

5 — Cf. Olivier de La Marche, *Le Chevalier délibéré* (*The Resolute Knight*), edited by Carleton W. Carroll, translated by Lois Hawley Wilson & Carleton W. Carroll, Tempe, Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 1999, (*Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 199), huitain 5, v. 3, p. 56.

6 — Cf. *Le Chevalier délibéré*, p. 8.

7 — Cf. Gaston Paris, *Esquisse historique de la littérature française du Moyen Âge*, Paris, P. Desjardins, 1907, p. 257.

8 — Cf. Henri Stein, *Olivier de La Marche. Étude biographique, littéraire et bibliographique sur Olivier de La Marche*, dans *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique*, Bruxelles-Paris, Hayez-Picard, 1888, p. 123.

9 — Cf. Pierre Champion, *Histoire poétique du quinzième siècle*, Paris, H. Champion, 1923, (*Bibliothèque du XV^e siècle*, 27-28), t. I, p. ix.

10 — Cf. Robert Bossuat, *La poésie lyrique en France au XV^e siècle*, Paris, Les Cours de Droit, 1948, t. III, p. 242.

11 — Cf. Jean Dufournet, « Olivier de La Marche », dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1964, p. 451.

12 — Cf. Christine Martineau-Genieys, *Le Thème de la mort dans la poésie française de 1450 à 1550*, Paris, H. Champion, 1978, (*Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge*, 6), p. 258.

13 — Cf. H. Stein, *Olivier de La Marche*, p. 124.

14 — Cf. R. Bossuat, *La poésie lyrique en France au XV^e siècle*, p. 242-243.

interprétation en considérant Charles le Téméraire comme le « chevalier délibéré », c'est-à-dire le chevalier « résolu, déterminé à agir »¹⁵. Une lecture quelque peu attentive du poème, qui a connu les honneurs d'une traduction en flamand, en anglais et en espagnol¹⁶ et qui a été le livre de chevet de Charles Quint¹⁷, suffit à montrer que le poème contient des accents autobiographiques, puisque le chevalier délibéré n'est autre qu'Olivier de La Marche lui-même.

Composé de trois cent trente-huit huitains octosyllabiques répartis en cinq parties clairement marquées, le poème retrace le périple d'un voyage symbolique. Dans les onze premiers huitains, l'auteur, sacrifiant au thème des fautes de jeunesse cher à Villon et évoquant *Le Pas de la Mort* comme source explicite de son écrit¹⁸, dépeint deux chevaliers très cruels qui demeurent dans la forêt d'Atropos, Accident et Débile, et rappellent quelques grandes figures de la Bible ou de la mythologie antique qui ont été leurs victimes. Malgré les dangers de l'entreprise, le chevalier part à la conquête de ces adversaires redoutables et s'attarde dans un premier temps dans la plaine de Mondaine Plaisance où il se mesure en une joute à Hutin, le fils de Gourmandise. Comme il risque de perdre son combat contre un concurrent plus fort que lui, Reliques de Jeunesse sépare les deux rivaux et engage l'Acteur à reprendre sa route (huitains 12-25). Après un long trajet, le chevalier arrive chez un ermite, Entendement, qui l'accueille dans sa retraite, appelée Demeurance de Raison. Cet ermite l'encourage à lutter contre Accident et lui remet une épée et une lance, en lui recommandant surtout de s'en remettre aux volontés de Dieu (huitains 26-76). À la suite d'une nuit de repos, Entendement convie notre chevalier à entendre la messe chantée par Obéissance et le mène dans le cloître de Souvenance où sont conservées les armes qui ont causé la mort de divers héros bibliques (comme Abel, Samson, Olopherne, Zizaren, Joab, Goliath, Haman), de quelques personnages mythologiques (comme Hercule, Hector, Achille,

15 — Cf. R. Ménage, « Le voyage délibéré du chevalier de La Marche », p. 217.

16 — Cf. Carlos Clavería, « *Le Chevalier délibéré* d'Olivier de La Marche y sus versiones españolas del siglo XVI », dans *Estudios dedicados a Menéndez Pidal*, Madrid, t. VI, p. 287 et sv.

17 — Cf. Klaus Heitmann, « Die spanischen Übersetzer von Olivier de La Marches *Chevalier délibéré* : Hernando de Acuna und Jeronimo de Urrea », dans *Studia Iberica. Festschrift für Hans Flasche*, éd. Karl-Hermann Körner et Klaus Rühl, Bern-München, Francke Verlag, 1973, p. 230.

18 — D'autres sources ont été proposées : *Les Voies de Paradis* de Rutebeuf ou *Le Pèlerinage de la vie humaine* de Guillaume de Digulleville (voir R. Ménage, « Le voyage délibéré du chevalier de La Marche », p. 216) ou *Le Pas de la Mort* de Pierre Michault (cf. Georges Doutrepoint, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, H. Champion, 1909, p. 326).

Agamemnon, Adonis, Étéocle et Polynice), de l'une ou l'autre figures héroïques de l'Antiquité (César, Alexandre, Hannibal) ou des légendes médiévales (Arthur, Gauvain, Fromont).

La deuxième partie du poème comporte une dimension plus morale, essentiellement fondée sur le mode de l'allégorie. Monté sur son cheval Vouloir, le chevalier « délibéré » parcourt la lande nommée Temps où il engage le combat contre le chevalier Âge, armé de Travail et chevauchant la monture Peine. La rencontre en champ clos tourne à son désavantage et il se rend prisonnier. Âge consent à le laisser repartir à la condition qu'il se consacre à Dieu et qu'il s'interdise d'entrer dans la Terre amoureuse, dans le Val de Mariage ou dans la forêt de Temps perdu. Il promet d'observer cette injonction et pénètre dans le désert de Vieillesse, mais ne résiste pas à l'attrait du sentier d'Abus, un beau chemin qui mène au palais d'Amour, gardé par le portier Abusion. Instillé par Désir à s'engager dans le palais, le chevalier obéit au conseil de Souvenir et emprunte le chemin de Bon Advis qui le ramène au pays de Vieillesse, où règne Maladie. Dans cette contrée, il découvre le manoir de Bonne Aventure, lieu dédié à l'étude et dirigé par la princesse Fresche Mémoire. Il est conduit auprès d'elle par Labeur et confie à ses hôtes son intention de combattre Debile et Accident (huitains 77-157).

La troisième partie du *Chevalier délibéré* est tout entière consacrée à l'évocation de la vie de morts célèbres. Dans un premier temps, La Marche énumère une suite de soixante-treize personnages historiques (à l'exception de Mathusalem, figure biblique¹⁹ dépeinte dans le huitain 206) et retrace brièvement leur destin.

Son dénombrement obéit, dans les premières strophes, à l'ordre chronologique : il y rappelle le passé de Guillaume IV de Vienne, seigneur de Saint-Georges, mort en 1434 (huitain 168) et celui de Sigismond de Luxembourg, empereur d'Allemagne, disparu en 1436 (huitain 169). Mais il place plus loin (huitains 176 et 178) le rappel des figures d'Albert II d'Autriche, empereur d'Allemagne, décédé en 1439 et de Jacques de Bourbon, roi de Naples, qui meurt en odeur de sainteté en 1438. Plus loin, dans la succession des portraits qu'il trace, l'image d'Antoine Woodwill, comte de Scales, décapité sur l'ordre de Richard III en 1483, est par exemple précédée de la peinture de John II Talbot, gouverneur de Normandie, disparu en 1453, et suivie de celle de Gilles de Bretagne, décédé en 1450.

Son énumération ne se fonde pas davantage sur un critère géographique ou social : La Marche mélange la réminiscence des per-

19 — Cf. *Genèse*, 5, 21-26.

sonnes de rang royal avec la mise en valeur de seigneurs de plus basse extraction (le souvenir d'Albert II d'Autriche ou de Ladislas, roi de Hongrie, avoisine celui d'Étienne de Vignolles, compagnon de Jeanne d'Arc à Orléans) et les partisans du duché de Bourgogne avec leurs ennemis (l'évocation du roi de France Charles VII est placée non loin de celle d'un Bourguignon aussi célèbre que Nicolas Rolin, chancelier de Philippe le Bon). Toutefois, l'auteur du *Chevalier délibéré* tend à opérer divers rapprochements : il incline à citer dans un seul huitain les membres d'une même famille (comme Antoine de Croy et Jean de Croy dans le huitain 189 ; le duc Louis de Bourbon ainsi que Philippe de Bourbon et Jacques, bâtard de Louis, dans le huitain 198 ; Bernard et Jacques d'Armagnac dans le huitain 200 ; le duc René d'Anjou, son fils Jean de Calabre et son petit-fils Nicolas de Calabre dans le huitain 201, etc.) ou des personnalités issues d'un même pays (comme les Milanais Philippe-Marie Visconti et Francisque Sforza dans le huitain 184 ou les Anglais Richard Neville, Georges d'York et James comte de Douglas dans le huitain 195), voire les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or (neuf associés à cette honorable confrérie sont nommés dans le huitain 191).

D'une manière générale, La Marche accomplit, dans les réminiscences qu'il prête à Fresche Mémoire, un authentique travail d'historien. On notera en premier lieu qu'il évoque quelques personnalités dont le souvenir ne figure pas dans ses *Mémoires* : le pape Félix V, élu au concile de Bâle et adversaire d'Eugène IV, pontife romain (huitain 173) ; les deux financiers Cosme de Médicis et Jacques Cœur (huitain 192) ; Alvaro de La Luna, connétable de Castille (huitain 193) ; Thibaut bâtard de Conches, seigneur de Conflans (huitain 196) et le régent de la Hongrie Jean Hunyady, repris sous le nom de Le Blanc de La Valaquie (huitain 197). Ces additions par rapport à sa composition historique antérieure soulignent les efforts d'information qu'il a consentis en vue de tracer un panorama aussi complet que possible des contemporains dont la disparition mérite d'être signalée.

Dans plusieurs occurrences, il rappelle aussi les circonstances du décès de l'un ou l'autre personnages en renom, alors qu'il passe d'ordinaire ce type de détails sous silence dans ses *Mémoires*. On apprend ainsi que Louis de Bueil, dit le Cadet de Bueil, a connu en pleine jeunesse un sort funeste à l'occasion d'un tournoi²⁰, que la dépouille de Pierre II de Brézé, sénéchal de Normandie, tué en 1465 à la bataille de Monthéry, a été trouvée sur la plaine sablonneuse parmi les hommes de la troupe (*Comme la commune maynie*

20 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 172, v. 7, p. 174.

dit le texte)²¹ ou que le roi Charles VII de France, atteint par une maladie grave, est passé dans l'autre monde en état de complète contrition à l'égard de ses fautes²². En revanche, pour ce qui concerne le décès de Pierre de Portugal, duc de Coïmbre, les *Mémoires* livrent davantage de précision en rappelant que ce haut personnage a été blessé à mort par un trait d'arbalète²³.

Quelquefois, La Marche s'attarde sur des détails qui lui paraissent révélateurs du destin des héros de son temps. À propos de Jacques de Lalaing, il fournit une double précision numérique : contrairement à son habitude, il rappelle que ce chevalier hennuyer est passé de vie à trépas avant l'âge de trente ans, après avoir participé à vingt-deux combats ou faits d'armes :

*Vingt et deux fois fist de sa main
Armes, ains trente ans accomplis.*²⁴

Ses évocations morales, qui recourent souvent à une caractérisation en trois ou quatre termes (noms ou adjectifs)²⁵, tendent à souligner les vertus principales des grands disparus, au-delà de leur vaillance militaire quasi obligée : la générosité d'Albert II d'Autriche, empereur d'Allemagne²⁶, la dévotion de Jacques de Chaillant, seigneur d'Aymeville²⁷, la piété active du chancelier Rolin, créateur de nombreuses fondations pieuses²⁸, et la ferveur religieuse de Jacques de Bourbon, roi de Naples, entré dans l'ordre monastique des franciscains après la disparition de son épouse²⁹.

Dans un autre ordre de faits, on observe l'intérêt de La Marche pour la description des armoiries, tout à fait absentes des *Mémoires*. Dans deux cas particuliers, notre poète-historien décrit au moins succinctement le blason des personnalités rangées dans le nécrologe de Fresche Mémoire : l'écu barré de lions et de fleurs de lis³⁰ de Cornille, grand bâtard de Bourgogne, et la croix rouge³¹ qui agrémentait les armes de Richard Neville, comte de Warwick.

21 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 183, v. 5, p. 182.

22 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 206, v. 6, p. 196.

23 — Cf. Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. Henri Beaune et J. d'Arbaumont, Paris, Renouard, 1883-1888, (S.H.F., 68), t. II, p. 139.

24 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 181, v. 6-7, p. 180.

25 — Cf. Theo Venckelee, « La Marche, chroniqueur et/ou rhétoriqueur ? », dans *Le moyen français*, 34, 1994, p. 219-220 et Hélène Wolff, « La caractérisation des personnages dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche », dans *Revue des Langues romanes*, 97, 1993, p. 51-52.

26 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 178, v. 4-5, p. 198.

27 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 180, v. 7, p. 180.

28 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 187, v. 6-7, p. 184.

29 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 176, v. 4-5, p. 178.

30 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 182, v. 6-7, p. 182.

31 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 195, v. 2, p. 190.

Si *Le Chevalier délibéré* procède d'une création largement originale, il n'est pas interdit d'imaginer que La Marche s'est, dans l'un ou l'autre cas, reporté au texte des *Mémoires* pour composer les portraits contenus dans son poème allégorique. On en voudra pour preuve deux passages, où le recours à des formules semblables, voire identiques, ne peut résulter d'un simple hasard. On comparera par exemple, au sujet de Guillaume IV de Vienne, conseiller de Philippe le Hardi, ces mentions ressemblantes : *Il fut tenu et grant et saige* dans *Le Chevalier délibéré*³² et *appelé du nombre des saiges et grans* dans les *Mémoires*³³. De même, la simplicité et le manque d'ambition du roi d'Angleterre Henri VI sont notés de part et d'autre dans des formules assez péjoratives. Le texte des *Mémoires* offre toutefois une justification religieuse du comportement de ce souverain quand La Marche écrit que le monarque anglais *estoit un simple personnaige et plus adonné a Dieu et a devocion qu'a deffendre et croistre son royaulme et sa seignorie*³⁴, alors que, dans *Le Chevalier délibéré*, notre auteur insiste plutôt sur l'absence d'esprit conquérant et de goût pour la guerre du prince britannique :

*La gisoit ung roy d'Angleterre,
Henry, qui fut plein de simplesse.
Son escript monstroït a l'enquerre
Qu'il ne fut pas homme de guerre
Ne prince de grant hardiesse.*³⁵

Pas plus que les *Mémoires*, *Le Chevalier délibéré* n'évite certaines imprécisions historiques, particulièrement dans le domaine de la généalogie³⁶. Dans le huitain 198, Philippe de Bourbon, baron de Beaujeu, est présenté comme le fils bâtard du duc Louis de Bourbon, évêque de Liège, au même titre que Jacques de Bourbon, alors qu'il appartient à la lignée directe de Charles I^{er} de Bourbon. Quelques huitains plus loin, au moment où il rappelle le destin exceptionnel du célèbre René I^{er} d'Anjou, roi de Sicile, La Marche présente Jean II de Calabre et Nicolas de Calabre comme les fils du comte de Provence³⁷ ; en réalité, Nicolas n'est pas le frère, mais bien le fils de Jean, et donc le petit-fils du duc d'Anjou.

32 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 168, v. 6, p. 172.

33 — Cf. La Marche, *Mémoires*, t. I, p. 188.

34 — Cf. La Marche, *Mémoires*, t. II, p. 209.

35 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 202, v. 1-5, p. 191.

36 — Voir à ce sujet le commentaire de Johan Huizinga dans *L'automne du Moyen Âge*, trad. Julia Bastin, Paris, Payot, 1977, (Le regard de l'Histoire, 22), p. 294.

37 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 201, v. 6, p. 194.

Contrairement aux affirmations habituelles de la critique littéraire³⁸, les évocations des grands princes bourguignons – Philippe le Bon, Charles le Téméraire et Marie de Bourgogne – qui composent le quatrième livre du *Chevalier délibéré*, contiennent peu de notations historiques détaillées et se cantonnent dans une description allégorique où les faits du réel le cèdent à la transposition symbolique.

À propos de Philippe le Bon, La Marche se limite à rappeler l'amour que les sujets de la Bourgogne témoignaient à leur prince et les risques que le grand duc du Ponant a encourus dans les combats auxquels il a participé. Le poète insiste davantage (huitains 228, 229 et 233) sur les maladies dont a souffert le duc, mais n'évoque ces maux qu'en termes très généraux (Philippe est *Foullé, grevé et traveillé, Et affebly en moult de guise*³⁹) sans remémorer cet épisode, qui figure en bonne place dans les *Mémoires* et suivant lequel, atteint d'une maladie du cuir chevelu en février 1462, Philippe le Bon s'était vu contraint de se raser entièrement la tête et avait imposé le même traitement à tous les membres de son entourage⁴⁰.

Pour l'avoir mieux connu, La Marche réserve un commentaire plus circonstancié à Charles le Téméraire, dont il prononce volontiers le plaidoyer. À travers l'attirail allégorique qu'il met d'ordinaire en œuvre, il laisse percer quelques détails biographiques qui visent, pour l'essentiel, à défendre la mémoire de ce prince impitoyablement vaincu par son adversaire Louis XI. Comme dans les *Mémoires*, où la qualification se lit à trois reprises, La Marche utilise le surnom flatteur de *Traveillant*⁴¹, métaphore de sa personnalité⁴², pour dénommer le successeur de Philippe le Bon. Afin d'oblitérer le souvenir cuisant de la défaite de Nancy, il se plaît à rappeler que Charles était un *prince fier et puissant*⁴³ (*puissant de corps* dit le texte des *Mémoires*⁴⁴), dont l'excuse réside dans l'excès de confiance à propos de ses propres ressources. Cette fois encore, les deux écrits de La Marche présentent des formulations assez proches : *se faulte y a que je cognoisse ce fut de trop valoir et de trop entreprendre* dit la version

38 — Cf. Ménage, « Le voyage délibéré du chevalier de La Marche », p. 213 et 218 et G. Doutrepoint, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 493.

39 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 233, v. 4-5, p. 216.

40 — Cf. La Marche, *Mémoires*, t. II, p. 421.

41 — À propos des dénominations de Charles le Téméraire, voir Jean-Marie Cauchies, *Louis XI et Charles le Hardi. De Péronne à Nancy (1468-1477) : le conflit*, Bruxelles, De Boeck, 1996, (Bibliothèque du Moyen Âge, 8), p. 147-154.

42 — Cf. H. Wolff, « La caractérisation des personnages dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche », p. 48.

43 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 249, v. 2, p. 226.

44 — Cf. La Marche, *Mémoires*, t. I, p. 122.

des *Mémoires*⁴⁵, tandis que dans *Le Chevalier délibéré*, recourant au mode d'expression personnel, l'auteur confie :

*Vice je n'y peux percevoir
Fors seulement de trop valoir.*⁴⁶

La piteuse déconfiture de janvier 1477, où Charles le Hardi a trouvé la mort sous les coups de masse d'un simple homme de troupes et non à la suite d'un combat singulier contre un brillant chevalier français, est rappelée dans les deux textes. Mais où les *Mémoires* rapportent que le prince a *été tué et occis de coups de masse*⁴⁷, *Le Chevalier délibéré* revêt cet épisode peu glorieux d'une parure allégorique, qui rend la *masse de Malveillance* responsable du sort fatal survenu au prince⁴⁸.

Curieusement, les maigres détails réalistes que La Marche laisse poindre à travers le montage allégorique au sujet du décès de Marie de Bourgogne, archiduchesse d'Autriche, révèlent une inauthenticité d'autant plus troublante que les faits étaient bien connus des contemporains. Dans le huitain 260, La Marche prétend que la princesse a quitté la vie à *vingt et quatre ans seulement*⁴⁹ alors qu'elle en comptait vingt-cinq⁵⁰ ! Et dans le huitain 262, il précise qu'*Accident Lors la navra soudainement D'un get de fievers continue*⁵¹. Cette indication contrevient à la vérité historique, puisqu'on sait que Marie de Bourgogne s'est tuée à la suite d'une chute de cheval dans les marais de Bienzenbosch, non loin de Bruges. Comme nous avons eu l'occasion de le signaler plus haut, l'information historique d'Olivier de La Marche n'atteint pas toujours un degré de fiabilité tout à fait satisfaisant. En homme de cour qui ambitionne d'obtenir la fonction de précepteur de Philippe le Beau, le fils aîné de Marie de Bourgogne, et qui obtiendra ce privilège curial en 1484, l'année qui suit celle de la rédaction du *Chevalier délibéré*, La Marche prend un certain nombre de risques intellectuels, à moins que les malheurs réels survenus à la jeune princesse bour-

45 — Cf. La Marche, *Mémoires*, t. I, p. 122-123. À notre avis, la correction (lire *valoir* au lieu de *valoir*) proposée par Jean Devaux (« Le culte du héros chevaleresque dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche », p. 63, note 49) ne s'impose pas.

46 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 239, v. 8, p. 220.

47 — Cf. La Marche, *Mémoires*, t. III, p. 240.

48 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 243, v. 5, p. 222.

49 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 260, v. 7, p. 234.

50 — Marie de Bourgogne est née le 13 février 1457 et décédée le 27 mars 1482, quelques jours après son accident de chasse (cf. Luc Hommel, *Marie de Bourgogne ou le Grand Héritage*, Bruxelles, Goemare, 1951, p. 85 et 358 et Yves Cazaux, *Marie de Bourgogne témoin d'une grande entreprise à l'origine des nationalités européennes*, Paris, Albin Michel, 1967, p. 33 et 321-323).

51 — Cf. La Marche, *Chevalier*, h. 262, v. 4-5, p. 236.

guignonne n'aient pu être rapportés tels quels dans un milieu entièrement soumis à sa dévotion.

Les ultimes évocations funèbres contenues dans le livre IV du *Chevalier délibéré* concernent des personnalités disparues en 1482 et 1483. Deux d'entre elles avaient déjà été citées auparavant (Antoine Woodwill, comte de Scales dans le huitain 174 et l'évêque de Liège Louis de Bourbon dans le huitain 198). Pour la plupart, il s'agit de personnages bien connus et cités dans les *Mémoires* comme Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol, Édouard IV d'Angleterre ou Philippe de Croy, comte de Chimay, chambellan de Maximilien d'Autriche. Mais deux morts célèbres ne figurent pas dans le récit historique : François Phœbus, comte de Foix, et Michel de Berghes, conseiller de Maximilien.

Le Chevalier délibéré s'achève sur une leçon de morale. La totalité du livre V (huitains 282-338) comprend les admonestations adressées à l'Acteur par l'ermite Entendement au sujet de la conduite à tenir dans la vie pour parvenir à une bonne mort. Ces conseils reprennent, sous le couvert de l'allégorie dans un premier temps, les éléments traditionnels de la *sainte foy catholique* (huitain 297) en la matière : il convient de se préparer au jour du jugement en respectant la chasteté, en témoignant de sa générosité et en montrant du repentir pour ses fautes. Dans un second temps, les recommandations prennent un tour plus direct. Entendement décrit de manière détaillée quelles prescriptions doit suivre un bon chrétien au fil de la journée et quels devoirs remplira chaque fidèle envers Dieu et envers l'Église. En finale, La Marche dénombre les maux et la décrépitude qui affectent les gens de son âge : le déclin progressif des sens de la vue et de l'ouïe, le tremblement des mains, la faiblesse des jambes. Avec le huitain final, où il donne la date d'achèvement de son poème (fin avril 1483) et où il rappelle sa devise (*Tant a souffert*), ces évocations résonnent d'une tonalité quelque peu personnelle dans un ensemble où l'allégorie, conjuguée à l'histoire et à une volonté apologétique, dénote une froideur nostalgique, un attachement sentimental un peu vain pour un temps et des valeurs irrémédiablement révolus.

En sacrifiant à l'héroïsation de figures exemplaires⁵², La Marche, qui s'inscrit comme sujet dans son « testament poétique »⁵³ de la même manière qu'il le fait dans ses *Mémoires*, ne peut se départir

52 — Cf. J. Devaux, « Le culte du héros chevaleresque dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche », p. 56 et J. Lemaire, « L'homme de guerre au moyen âge finissant. Le cas d'Olivier de La Marche », p. 151.

53 — Cf. Ménage, « Le voyage délibéré du chevalier de La Marche », p. 211.

d'une vision d'historien. Mais, comme l'a bien noté Hélène Wolff, son regard historique sur le vécu n'est « souvent qu'une perception de myope »⁵⁴. S'il se nourrit quelquefois d'une documentation amassée au cours de la rédaction des *Mémoires*, s'il apporte dans divers cas des informations nouvelles, La Marche ne peut prétendre au statut de loyal narrateur du passé. En raison des approximations ou des inexactitudes qu'elle contient, son encyclopédie en miniature des puissants de son époque demeure un ouvrage infidèle et incomplet, où l'histoire trouve, au demeurant, assez peu son compte.

Jacques Charles LEMAIRE
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

54 — Cf. H. Wolff, « La caractérisation des personnages dans les *Mémoires* d'Olivier de La Marche », p. 48.